

N° 601

du 07  
MAI  
2013

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

## TOGO : RECENSEMENT ELECTORAL REUSSI

Après 36 jours de recensement électoral sur l'ensemble du territoire national, un peu plus de 3 millions d'électeurs ont été inscrits sur les listes électorales. Ce chiffre est «susceptible d'évolution, car les travaux de compilation et de consolidation des données issues de l'ensemble du recensement électoral sont en cours au Centre National de Traitement des Données (CNTD) en vue d'obtenir un chiffre définitif», souligne la CENI. Dans la zone II, 1.800.539 personnes ont été enregistrées, soit plus de 92% «d'électeurs potentiels». La préfecture du Golfe a enregistré le plus grand nombre d'électeurs (325.820). Le taux record a été battu par Lomé Commune 1, avec 184,80% par rapport aux prévisions faites par la CENI sur la base des données de 2010. Interrogés sur les cas d'enrôlement de mineurs et d'étrangers dénoncés par certaines formations politiques de l'opposition, les membres de la CENI ont indiqué n'avoir reçu aucune plainte. «Nous étions sur le terrain et nous avons pris toutes les dispositions. Nous voulons que les gens nous apportent des preuves. Avec le système des doublons, ceux qui se feront remarquer, tomberont sous le coup de la loi», a indiqué Jean-Claude Homawoo. Il reste à présent à la CENI à mettre en forme le fichier électoral ; puis à effectuer la détection et le traitement des doublons. Il faudra après constituer des listes provisoires qui seront affichées dans tous les Centres de Recensement et de Vote ouvrant ainsi la période des recours ou contestations. La CENI procédera enfin à l'apurement des listes

*suite à la page 6*

**P.3** Devant la 50ème session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels

# Le Togo en examen de son rapport initial à Genève depuis hier

**P.7** Le 07 mai  
**Journée mondiale des orphelins du sida**



Rita Léonardina Wilson-de Souza, Ministre des Droits de l'Homme

**P.3** Atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement  
**20 pays fragiles, dont le Togo, cités en exemple par la Banque mondiale**

**P.3** Pour donner un souffle nouveau au secteur professionnel  
**L'AFD aide à la formation annuelle de 3000 employés qualifiés pour le marché togolais**

**P.4** Exécution du budget général de l'Etat  
**Les recettes publiques non sauvées par le collectif budgétaire de 2012**

**moovforfaits**  no limit

Communiquez autrement avec nos forfaits jour et weekend !

Forfait SMS : 50 SMS à 150 F valables chaque jour. Pour activer, tapez \*143\*53\*50#

Forfait JOUR : 10 min d'appel à 200 F valable de 06h à 17h. Pour activer, tapez \*143\*53\*10#

Forfait WEEKEND : 30 min d'appel à 500 F valable le weekend. Pour activer, tapez \*143\*53\*30#

Offre susceptible de modifications sans préavis. Service client : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe **etisalat**



# PA-LUNION

[www.pa-lunion.com](http://www.pa-lunion.com)



**Prix:** Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro ---Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Devant la 50ème session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels

## Le Togo en examen de son rapport initial à Genève depuis hier

Laté Pater

Suivant les dispositions du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de décembre 1966, ratifié par le Togo le 24 mai 1984, le rapport initial devait être présenté en 1986. Mais, dit-on officiellement, pour des difficultés de collecte de données, il n'a été finalement soumis qu'en janvier 2010. Avec un exposé du cadre juridique sur la mise en œuvre des droits proclamés par le Pacte et des mesures législatives, judiciaires et administratives prises par le Togo pour garantir les droits contenus dans le Pacte.

Dans la foulée, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels a posé 29 questions, regroupées autour de 10 centres d'intérêt à savoir le budget affecté aux secteurs des droits économiques, sociaux et culturels, la lutte contre la discrimination et les mesures prises pour promouvoir les droits des personnes handicapées, les difficultés rencontrées dans le changement progressif des



Rita Léonardina Wilson-de Souza, Ministre des Droits de l'Homme

pratiques traditionnelles discriminatoires à l'égard des femmes, le droit au travail et les conditions de travail justes et favorables, les droits syndicaux et la sécurité sociale, la protection de la famille, de la mère et de l'enfant, le droit à un niveau de vie suffisant, le droit à la santé physique et morale, le droit à l'éducation et le droit à une vie culturelle.

Aujourd'hui, à Genève les 6 et 7 mai 2013, le Gouvernement togolais parle d'autres progrès intervenus après la soumission du rapport initial sur la mise en œuvre du Pacte. Aussi brandit-il, au plan législatif, la loi portant code de l'eau du 14 juin 2010, la loi portant

des populations rurales vulnérables... sans oublier les programmes comme le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), le programme national d'investissement agricole (PNIA), le programme national de sécurité alimentaire, la politique nationale de protection des personnes âgées, le plan national de lutte contre la traite des enfants et des femmes, le document de stratégie nationale du genre, etc.

Naturellement, et fidèlement à son discours, l'Autorité y voit des progrès significatifs dans la mise en œuvre du Pacte, tout en se disant conscient que des efforts devraient encore être déployés pour parvenir à la pleine jouissance des droits économiques, sociaux et culturels par les Togolais. Finalement, la délégation togolaise à Genève promet la détermination du Gouvernement à «mettre en œuvre les recommandations qui seront issues de l'examen du présent rapport».

VERBATIM Par Eric J.

## Reprendre le flambeau

Dans son discours à la Nation à la veille de la célébration de la fête du 53ème anniversaire de l'indépendance du Togo, le Président Faure Gnassingbé a exhorté ses concitoyens «à transcender les contingences de l'histoire et les hasards de la géographie, pour bâtir un destin commun, fondé sur des valeurs partagées.» Il s'agit d'un appel au patriotisme dont la finalité est le développement du pays.

Le Chef de l'Etat, à tout point de vue, appelle à une cohésion nationale face aux difficultés quotidiennes de l'ensemble des populations. «Il nous faut donc faire appel à notre engagement patriotique et à notre sagesse, qui dans les moments difficiles, nous commandent de préserver l'essentiel : la paix et la cohésion nationale.» a-t-il indiqué. C'est ainsi qu'il rend hommage à toute la classe politique d'hier, d'aujourd'hui et du futur pour son combat afin de sortir le pays des sentiers battus. A cet égard, il met en évidence les divergences politiques tout à fait normales dans une société pluraliste qui constituent une richesse dans le débat sociopolitique et économique. Mais elles ne doivent pas écarter les politiques de la recherche de la Paix, de la concorde, de la cohésion nationale, de la tolérance et de l'acceptation de l'autre. Elles doivent plutôt les unir, les renforcer et les conduire permanentement «à ne privilégier que l'intérêt du Togo, qui est un et indivisible.»

En définitif, Faure Gnassingbé veut que le flambeau de l'indépendance acquise de longues luttes soit repris par les Togolais pour un lendemain meilleur pour tous les fils et filles de la Nation.

Pour donner un souffle nouveau au secteur professionnel

## L'AFD aide à la formation annuelle de 3000 employés qualifiés pour le marché togolais

Disposer sur place d'un savoir-faire professionnelle, d'expériences de l'industrie, d'une expertise technique à porter de main des pouvoirs publics et organismes multilatéraux, prenant en compte les spécificités de l'environnement local, tels sont les objectifs que poursuit le ministère de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle (METFP) en concluant un partenariat, le 22 avril dernier, avec Codifor, une agence experte en ingénierie de projet et de formation, dans le cadre du Projet de modernisation de la formation professionnelle, financé par l'Agence française de développement (Afd) au Togo. Avec en moyenne 3000 bénéficiaires par an, précise l'Afd, le projet assurera près de 30% de l'effort national de formation technique industrielle prévu dans le Plan sectoriel de l'éducation (PSE) 2010-2020 qui vise à porter de 4600 en 2007 à 10600 le nombre de jeunes en formation technique industrielle publique d'ici 2020.

Le constat est établi par les gouvernants et leurs partenaires que les entreprises, tant du secteur formel qu'informel, parviennent difficilement à trouver de la main d'œuvre qualifiée auprès des sortants du système de formation togolais. Ces entreprises ont dès lors recours à du personnel non-togolais, et consacrent une part très importante de leur budget de fonctionnement à la formation continue des salariés. Les entreprises du secteur informel également se trouvent confrontées à l'évolution nécessaire de leurs métiers, en lien avec l'évolution des

technologies. Aussi, ce projet pilote – qui vise à impliquer davantage les acteurs du secteur privé – devra permettre aux entreprises de trouver sur place les personnels compétents dont elles ont besoin et de contribuer localement à l'amélioration des opportunités d'emplois pour les jeunes.

Tout tourne autour de quatre axes. Entre autres, il est prévu la création du Centre de formation aux métiers de l'industrie (CFMI) dans la zone portuaire à Lomé. Il est destiné à offrir des formations qualifiantes initiales et continues sur les métiers transversaux tels que mécaniciens

technique et de formation professionnelle (Cretfp) de Lomé et Kara, l'électricité bâtiment au Cretfp de Lomé et au Lycée technique de Sokodé, et la métallerie serrurerie au Cretfp de Kara et au Lycée technique de Sokodé. Le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (Fnaftp) interviendra afin d'accompagner la structuration de l'offre et de la demande de formation.

Coût du projet, 4,000 milliards de francs Cfa, entièrement financés par l'Agence française de développement. L'agence Codifor

des industries et métiers de la métallurgie, Codifor transfère à l'international son expérience, expertise et savoir-faire national en matière des services aux entreprises. Ace jour, Codifor est intervenue dans plus de 40 pays et collabore avec les principaux bailleurs de fonds de

la coopération bilatérale, multilatérale et décentralisée.

«Avec une croissance du Produit intérieur brut (Pib) de 5.5% en 2012, le Togo bénéficie d'un environnement favorable au développement de son tissu économique. De nombreux projets

industriels sont en cours de lancement, notamment dans le cadre de la zone portuaire. Par ailleurs, le secteur informel continue d'être dynamique. Toutefois, force est de constater que l'emploi des jeunes reste problématique», estime-t-on à l'Afd.



Un atelier de mécanique au centre régional de Sokodé (AFD)

d'entreprises, électromécaniciens et techniciens des systèmes automatisés, soudeurs et chaudronniers qualifiés, frigoristes et mécaniciens diésélistes... D'autres part, dans trois établissements publics régionaux de formation technique, à savoir dans les régions Maritime, Centrale et de la Kara, assureront la modernisation des filières de formation prioritaires dans trois secteurs porteurs de l'économie nationale. Equipements et engins motorisés seront confiés au Centre régional d'enseignement

technique et de formation professionnelle (Cretfp) de Lomé et Kara, l'électricité bâtiment au Cretfp de Lomé et au Lycée technique de Sokodé, et la métallerie serrurerie au Cretfp de Kara et au Lycée technique de Sokodé. Le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (Fnaftp) interviendra afin d'accompagner la structuration de l'offre et de la demande de formation. Coût du projet, 4,000 milliards de francs Cfa, entièrement financés par l'Agence française de développement. L'agence Codifor

## Atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement 20 pays fragiles, dont le Togo, cités en exemple par la Banque mondiale

En dépit des défis persistants qu'ils connaissent sur le plan politique et économique, 20 pays fragiles ou touchés par un conflit ont dernièrement atteint un ou plusieurs Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et six autres sont en bonne voie d'atteindre certains de ces objectifs avant l'échéance de 2015. Tel est le constat que fait le Groupe de la Banque mondiale dans sa dernière analyse publiée le 1er mai dernier. Cela contraste fortement avec le constat dressé il y a seulement deux ans par la Banque dans l'édition 2011 de son Rapport sur le développement dans le monde sur le thème «Conflits, sécurité et développement», qui indiquait notamment qu'aucun des États fragiles ou des pays touchés par un conflit n'avait atteint l'un ou l'autre des OMD. L'analyse rendue publique ressort d'un rapport établi dans la perspective du «Forum 2013 sur les États fragiles» qui se tient au siège de la Banque mondiale. Elle coïncide par ailleurs avec une série de réformes que celle-ci vient

d'engager au plan interne pour renforcer l'efficacité de son action dans les pays en situation de conflit et de fragilité. «Cela doit être un rappel à la réalité pour la communauté internationale, afin qu'elle ne relègue pas ces pays au rang des causes perdues d'avance», a déclaré à ce sujet le président du groupe de la Banque mondiale Jim Yong Kim.

Selon l'analyse actuelle, huit pays entrant dans la catégorie des États fragiles ou touchés par un conflit ont déjà atteint l'objectif consistant à réduire de moitié le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté (celles qui ont moins de 1,25 dollar par jour pour vivre). Ces pays sont la Guinée, le Népal, la Bosnie-Herzégovine et le Timor-Leste. Dans l'ensemble des États en question, c'est en matière de parité des sexes dans l'éducation (la proportion de filles scolarisées par rapport aux garçons) que les progrès sont les plus marqués. Des pays comme Kiribati, les États fédérés de Micronésie, le Myanmar et les

Tuvalu ont atteint l'objectif, et six autres sont en voie de le faire : le Burundi, le Tchad, la République du Congo, le Timor-Leste, le Népal et le Yémen. Cependant, à moins de 1 000 jours de l'échéance fixée pour les OMD et alors qu'environ 20% seulement des pays en situation de fragilité ou de conflit ont à présent atteint l'objectif de réduction de la pauvreté, l'analyse indique que la majorité des OMD ne seront pas atteints dans ces pays.

Fondée sur les données du Rapport de suivi mondial, cette analyse souligne également que les progrès réalisés peuvent s'inverser dans le cas des pays qui finissent par replonger dans un conflit. Les 20 pays cités par la Banque en situation de fragilité ou de conflit ayant atteint un ou plusieurs des OMD sont : Afghanistan, Angola, Bosnie-Herzégovine, Cisjordanie et Gaza, Comores, États fédérés de Micronésie, Guinée, Guinée-Bissau, Îles Marshall, Iraq, Kiribati, Libéria, Libye, Myanmar, Népal, Soudan, Syrie, Timor-Leste, Togo et Tuvalu.

Exécution du budget général de l'Etat

## Les recettes publiques non sauvées par le collectif budgétaire de 2012

Jean Afolabi

C'est la lecture faite du rapport d'exécution du budget général de l'Etat au 31 décembre 2012 que vient de rendre public le ministère de l'Economie et des finances. Il ressort qu'un montant total de recettes de 371,6 milliards de francs Cfa a été collecté en 2012, pour une prévision budgétaire au titre du collectif de 377,7 milliards de francs Cfa, soit un taux de réalisation de 98,4%. Même si l'Autorité peut s'auto satisfaire de ce que les recettes de l'année 2012 ont toutefois augmenté de 17,4%, comparées à l'année 2011. Au 31 décembre 2012, les recettes totales de l'Etat se décomposent en recettes budgétaires et non budgétaires. Les recettes fiscales budgétaires et les recettes non fiscales budgétaires se chiffrent à 369,5 milliards de francs Cfa pour 377,7 milliards de francs Cfa prévus au titre du collectif budgétaire, soit un taux de recouvrement de 97,8%. D'où l'augmentation de 17,1% par rapport aux recettes budgétaires de 2011. Les recettes fiscales budgétaires s'élèvent à 327,7 milliards de francs Cfa pour une prévision annuelle de 332,6 milliards de francs Cfa, soit un taux de réalisation de 98,5% et une augmentation de 12,5% par rapport au niveau atteint en 2011. Ces recettes comprennent les impôts directs et indirects liquidés par l'administration des impôts, ainsi que les contributions indirectes liquidées par l'administration des douanes.

Les recouvrements fiscaux de la Direction Générale des Impôts (DGI) ont atteint 150,8 milliards de francs Cfa (63,5 milliards pour les impôts directs et 87,3 milliards pour les impôts indirects) pour 148,2 milliards de francs Cfa prévus au titre du collectif budgétaire, soit un taux d'exécution de 101,7%. Ici aussi, une augmentation des recouvrements de la DGI de 17,4% est notée par rapport à 2011. Les performances s'expliquent par la situation économique de plus en plus favorable du pays, les mesures administratives prises par la DGI, notamment le transfert des dossiers du régime de la TPU vers le régime de réel avec pour conséquence la tenue d'une comptabilité régulière par les contribuables dont les dossiers ont été transférés, le renforcement du contrôle fiscal (contrôle sur pièces et vérification de comptabilité), le meilleur suivi des recouvrements, la détection automatique des défaillants et les relances régulières qui ont eu des effets positifs aussi bien sur les recouvrements de l'exercice en cours que sur ceux des exercices antérieurs, la prise en charge par le budget de l'Etat de la dépense fiscale (TVA) relative aux marchés financiers sur ressources extérieures.

Les contributions indirectes liquidées par l'Administration des Douanes au 31 décembre 2012, elles, se chiffrent à 176,9 milliards de francs Cfa pour 184,4 milliards



Adjil Otèth Ayassor, Ministre de l'Economie et des Finances

de francs Cfa prévus par le collectif budgétaire, soit un taux de réalisation de 96,0%. Par rapport à 2011, on note une augmentation de 8,6%. En 2012, les performances de la Douane s'expliquent par la mise en place d'un nouveau dispositif de surveillance et de contrôle dans les magasins et aires de dédouanement (MAD) pour lutter contre la fraude et élargir l'assiette fiscale, l'informatisation des transferts des marchandises en MAD par l'émission d'une déclaration de régime DS7, la localisation informatisée des marchandises transférées en MAD, lesquelles doivent être dorénavant équipées d'outils informatiques et de télécommunications avant toute nouvelle demande de transfert, le suivi de la comptabilité matière dans les MAD par les agents du bureau de douanes de Lomé-Port, la réorganisation du service de la comptabilité de l'Administration des douanes qui a prévu la création d'une direction de la comptabilité et du budget, distincte de la direction de l'informatique et des statistiques douanières, les actions conjointes menées par l'Administration des Douanes et des Impôts pour progressivement éliminer les occasionnels. Par conséquent, des notes de services et décisions ont été prises et appliquées dans le système SYDONIA++ dès le 1<sup>er</sup> septembre 2012, le paramétrage des programmes informatiques en cours pour lutter contre les exonérations indues afin de permettre une comptabilisation idoine des manques à gagner conformément aux directives de l'UEMOA en matière de comptabilité publique, l'extension de SYDONIA++ à tous les services centraux et extérieurs, l'adaptation de la législation et de la réglementation au nouveau contexte régional et international, la mise en place d'un partenariat et d'un cadre permanent de discussion avec tous les opérateurs économiques, le renforcement du contrôle a posteriori, le renforcement de la lutte contre la fraude, la mise en place d'une Direction du contrôle des services en charge des audits internes des unités douanières, l'adoption et l'application d'un code d'éthique et de bonne conduite avec

divulgaration suivie de sensibilisation par l'arrêté N°173/MEF/SG/DGD et l'arrêté N°174/MEF/SG/DGD du 9 Juillet 2010 relatif à la composition et au fonctionnement du conseil de discipline de l'Administration des Douanes pour lutter contre la corruption.

Quant aux recettes non fiscales budgétaires, elles se composent

essentiellement des produits des participations financières, des recettes des services et des revenus du domaine. A la fin décembre 2012, elles s'élèvent à 41,8 milliards de francs Cfa pour 45,1 milliards de francs Cfa prévus au titre du collectif budgétaire, soit un taux de réalisation de 92,7%. Par rapport à l'année 2011, on note une hausse de 73,4%.

Composées essentiellement des recettes des comptes spéciaux, les recettes non budgétaires ont atteint 2,0 milliards de francs Cfa.

En rappel, prévu en recettes internes à près de 378 milliards de francs Cfa et en dépenses à 601,3 milliards de francs Cfa, le collectif budgétaire 2012 dégageait un déficit de 222 milliards de francs Cfa, contre 315,21 milliards de francs Cfa dans la loi de finances initiale, soit une réduction de 29,5%. De façon globale, les ressources du collectif budgétaire 2012 ont connu une baisse de 6,7%, estimées à 601,3 milliards de francs Cfa contre une prévision initiale de 644,46 milliards de francs Cfa.

Il faut ajouter que ces recettes internes se sont greffées aux

ressources externes pour supporter les dépenses courantes et prêts nets qui s'élèvent à 359,9 milliards de francs Cfa pour 342,2 milliards de francs Cfa prévus au titre du collectif budgétaire, soit un taux d'exécution de 105,2%, les dépenses d'investissements exécutées à 175,1 milliards de francs Cfa pour 214,9 milliards de francs Cfa prévus par le collectif budgétaire. Officiellement, le taux d'exécution des dépenses d'investissements s'établit à 81,5%. Pour l'année 2012, les dépenses de personnel sont exécutées à 120,4 milliards de francs Cfa pour une prévision de 116,6 milliards de francs Cfa au titre du collectif budgétaire, soit un taux d'exécution de 103,3%. Par rapport à l'année 2011, on note une augmentation de 15,0%. Les autres dépenses courantes sont à 220,1 milliards de francs Cfa pour une prévision de 219,1 milliards de francs Cfa au titre du collectif budgétaire, soit un taux d'exécution de 100,5%. Ici, il y a une augmentation de 38,5% par rapport à 2011. Les intérêts dus au titre de la dette publique ont atteint

un montant de 18,6 milliards de francs Cfa (12,8 milliards au titre de la dette intérieure et 5,8 milliards au titre de la dette extérieure).

Enfin, le rapport d'exécution du budget général de l'Etat dégage des réductions nettes sur stock antérieur du Trésor d'un montant de 11,6 milliards de francs Cfa pour une prévision de réduction globale de 11,8 milliards de francs Cfa prévue par le collectif budgétaire, soit un taux d'exécution de 98,0%. Aucun arriéré intérieur n'a été accumulé. Sans oublier les impayés extérieurs nuls au titre des intérêts et du principal de la dette extérieure, un financement intérieur net de 85,1 milliards de francs Cfa qui comprend 34,4 milliards de francs Cfa pour le financement au titre du système bancaire et 85,6 milliards de francs Cfa pour le financement au titre du système non bancaire, et un financement extérieur net de 109,6 milliards de francs Cfa pour une prévision de 146,6 milliards de francs Cfa au titre du collectif budgétaire de 2012.

Le Togo dans les critères de convergence budgétaire de l'UEMOA

## Dépassement de 1,6% pour le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales en 2012

A la fin 2012, les indicateurs de convergence budgétaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) renseignent que, pour les critères de premier rang, le solde budgétaire de base (norme > ou = à 0) n'est pas respecté, car le solde est négatif et se chiffre à 50,2 milliards de francs

Cfa. Quant au critère de non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs, il est respecté. Idem pour les paiements extérieurs en raison d'une non-accumulation d'arriérés de paiements extérieurs en intérêts et en principal.

Au rang des critères de second rang, le ratio de la masse salariale

sur les recettes fiscales (norme < ou = 35%) s'établit à 36,7% pour une norme communautaire de 35% maximum. Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes (BIE) rapportés aux recettes fiscales (norme > ou = à 20%), lui, se situe à 21,6% ; il est respecté car étant supérieur à la

norme communautaire qui est de 20% minimum. Par contre, le taux de pression fiscale (Recettes fiscales sur le PIB en pourcentage, norme > ou = à 17%) n'est pas respecté car le ratio se situe à 16,1% à fin décembre 2012 pour une norme communautaire de 17%.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

## 7 milliards Cfa d'emprunts enregistrés la dernière semaine d'avril par les banques togolaises

Les opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), au cours de la période du 24 au 29 avril 2013, ont enregistré des emprunts d'un montant total de 87,212 milliards de francs Cfa, et autant pour les prêts. Au Togo, elles ont affiché des emprunts de 7,000 milliards et des prêts à 6,000 milliards. D'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), les emprunts enregistrés au Togo sont entièrement à deux semaines. A cette échéance, le taux moyen pondéré ressortait à 5,38%, le taux minimum à 4,50% et le taux maximum à 6,00%. Les prêts étaient, entre autres, à un mois pour 1,000 milliard. Avec des taux respectivement à 4,89%, à 4,50% et à 6,00%.

De loin, les banques du Burkina Faso ont enregistré le plus d'emprunts, à 40,000 milliards. Ils étaient entièrement à une semaine, au taux moyen pondéré de 2,99%,

au taux minimum de 2,75% et au taux maximum de 7,00%. Elles sont suivies des sénégalaises avec des emprunts à 26,900 milliards. Ils sont notamment à un jour pour un montant de 7,000 milliards, aux taux respectivement de 4,07%, de 2,75% et de 6,50%.

En termes de prêts, la Côte d'Ivoire a enregistré 58,562 milliards. Ils sont, entre autres, à trois, pour seulement 0,20 milliard et à six mois pour 0,72 milliard. A ces deux échéances, les trois taux étaient fixés à 7,00%.

Au cours de la même période, les banques bissau-guinéennes n'ont enregistré que des emprunts, à 3,000 milliards, et celles du Niger rien que des prêts, d'un montant de 4,000 milliards. Au Bénin, les prêts se montent à 1,750 milliard et les emprunts à 4,750 milliards. Au Mali, ils étaient respectivement de 8,000 milliards et 4,000 milliards.

Selon la Banque centrale, l'évolution du marché interbancaire



Siège de la Banque Atlantique à Lomé

de l'Union a été marquée, en mars 2013, par un accroissement du volume des transactions et un recul du taux d'intérêt. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 107,8 milliards en mars 2013, soit une augmentation de 42 milliards par rapport à la situation du mois passé. Le taux moyen pondéré des opérations a baissé de 18 points

de base pour se situer à 3,79% au cours de la période sous revue. Cette évolution reflète la tendance sur le marché à une semaine, sur lequel le volume moyen des opérations a connu un redressement de 33,8 milliards pour ressortir à 78,9 milliards en mars 2013. Le taux moyen pondéré y afférent est établi à 3,34%, en baisse de 4 points de base par rapport à la situation du mois précédent.

FOOTBALL/

## L'AS Monaco à l'assaut d'Emmanuel Adebayor !

Le salaire d'Emmanuel Adebayor pose problème du côté de Tottenham. Du coup, les Spurs aimeraient s'en séparer. Et Monaco serait sur le coup.

En ce moment, quand on parle de l'AS Monaco, ce n'est pas forcément pour du football. Le club de la Principauté est en effet en guerre avec la Ligue de Football Professionnel et la Fédération Française de Football, et les rumeurs vont bon train au sujet des discussions entre les trois institutions, d'aucuns annonçant qu'une offre de 200 M€ aurait été soumise soit par l'ASM soit par la FFF pour enterrer le dossier.

Difficile de démêler le vrai du faux, chacun y allant de son communiqué pour se défendre, mais en tout cas les pensionnaires du Stade Louis II voguent en eaux troubles. Et pourtant, à quelques journées de la fin du championnat de Ligue 2, les hommes du Rocher sont en tête du classement et sont donc en passe, sauf terrible séisme, de retrouver l'élite du football français dès la saison prochaine. L'objectif de l'écurie monégasque est d'ailleurs clair : jouer d'entrée de jeu les premiers rôles. Et pour ce faire, il ne



reste plus qu'à monter une équipe compétitive. Des joueurs tels que Steve Mandanda, Mamadou Sakho, Bacary Sagna, Nicolas Nkoulou, Jérémy Ménez ou bien encore Lisandro Lopez ont tous été annoncés dans l'orbite princière. Et bien

voilà qu'un nouveau nom est à ajouter à cette liste. En effet, à en croire The People, l'actuel leader de Ligue 2 mènerait la danse dans la course à la signature à Emmanuel Adebayor. L'international togolais, qui émarge à près de 120 000 €

par semaine, n'entrerait en effet pas dans les plans de Tottenham pour l'exercice à venir, et sera donc mis sur le marché. Et quand on connaît l'attractivité monégasque, l'espoir est loin d'être interdit.

## Ligue des Champions : Al Ahly et l'Espérance Tunis passent, le TP Mazembe trépassse

L'aventure du TP Mazembe en Ligue des Champions a pris fin dimanche après une victoire d'un but face aux Orlando Pirates. Insuffisant pour les Corbeaux, battus 3-1 en 8e de finale aller de la compétition. De leur côté, Al Ahly, le tenant du titre et l'Espérance de Tunis, le finaliste de la dernière édition, ont validé leur qualification pour la phase de groupes.

Coup de tonnerre à Lubumbashi. Dimanche soir, le TP Mazembe, vainqueur des éditions 2009 et 2010 de la Ligue des Champions, a brutalement été éliminé du tournoi par les Orlando Pirates. Battus à l'aller par les Bucs (3-1), les Corbeaux n'ont pu que s'imposer sur la petite des marges lors du 8e de finale retour. Insuffisant pour espérer poursuivre l'aventure. Les Congolais pourront longtemps regretter leur match aller, mais aussi les deux pénalités manqués au retour par Bokanga et Mputu (50e, 88e).

Une sortie de route que s'est évitée Al Ahly, champion en titre. Après avoir été accrochés sur la pelouse du CA Bizertin (0-0), les Diables Rouges ont su faire la différence sur leurs terres grâce à un penalty de Barakat (47e) et une réalisation de Moteab (63e) pour s'ouvrir le chemin de la phase de groupes et sont



plus que jamais candidats à leur propre succession.

Une succession dont rêve toujours l'Espérance de Tunis, qui est parvenue à se défaire du piège

tendu par la JSM Béjaïa (1-0). Une victoire au forceps, mais la qualification est au bout pour les Sang et Or. Reste désormais à savoir quelle sera la composition des deux groupes

qui verront les huit équipes encore en lice s'affronter. Seuls les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour les demi-finales.

NATATION/

## Le nageur Alain Bernard en voyage humanitaire au Togo

Depuis quatre ans, Alain Bernard est engagé aux côtés de l'UNICEF pour soutenir un programme d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles du Togo. Retraité des bassins depuis l'automne dernier, l'ancien nageur peut se consacrer pleinement à son rôle de parrain de la Nuit de l'Eau, une opération organisée par la Fédération Française de Natation. C'est dans ce cadre qu'il a pris la route du Togo du 29 avril au 4 mai. Pendant cinq jours, le champion olympique a dé-

couvert les réalisations soutenues par les fonds collectés grâce à l'opération qu'il parraine. L'ancien nageur s'est dit "très content d'être ici au Togo pour découvrir les réalisations qui ont vu le jour grâce à la Nuit de l'Eau."

Tout au long de son séjour, Alain Bernard est allé à la rencontre des acteurs de terrain de l'UNICEF ainsi que des bénéficiaires du programme. 10 144 élèves et 90 enseignants dans 28 écoles en 2012 ont profité de ce programme. De



retour en France, le champion olympique prolongera un peu son voyage dans le cadre de la 6ème Nuit de l'Eau qui aura lieu le samedi

1er juin. Lors de cette journée, il témoignera sur ce qu'il a découvert au cours de son séjour.

FOOTBALL/

## Togo/D1 : Dyto accroché par Anges

Dyto a été tenu en échec 0-0 par Anges de Notsé, samedi, au Stade de Kégué en ouverture de la saison 2012-2013.

Le champion du Togo, saison 2011-2012, Dyto de Lomé a démarré la nouvelle saison en concédant un match nul face à Anges de Notsé, champion de la deuxième division, saison 2011-2012.

La partie qui a été engagée après la cérémonie d'ouverture de la saison 2012-2013 en présence de Gabriel Améyi, président de la Fédération Togolaise de Football et Fofana Bakalawa, ministre des Sports, n'a pas comblé les attentes des spectateurs, tant les deux équipes ont rivalisé de maladresse devant les buts.

Mais avantage pour Anges qui, pour sa première en division d'élite repart avec le point du match nul.

La première journée se poursuivra les 11 et 12 mai prochain, suivant l'accord intervenu entre les présidents de clubs et de ligues, vendredi, au cours d'une réunion.

FOOTBALL/

## PSG : Carlo Ancelotti n'a encore rien décidé...

Dimanche, à quelques heures du coup d'envoi de la rencontre entre le PSG et Valenciennes, une information de RMC assurait que Carlo Ancelotti avait prévenu ses joueurs qu'il resterait en poste la saison prochaine. Une nouvelle qui aurait été accueillie avec joie parmi les joueurs majeurs du club de la capitale. Sauf que malgré tout, le technicien italien refuse toujours d'affirmer publiquement de quoi son avenir sera fait.

Forcément interrogé sur le sujet à l'issue du match nul concédé contre Valenciennes, Carlo Ancelotti a de nouveau pris le contrepied, refusant de valider la thèse selon laquelle il ne bougerait pas cet été. « Non, je suis surpris. (...) Je n'ai pas parlé avec les joueurs. Le rendez-vous avec le club sera à la fin de la saison », a-t-il lancé en conférence de presse. Voilà qui ne devrait pas rassurer ceux qui imaginent l'entraîneur loin de Paris.

Depuis plusieurs semaines, il mène sa barque à la perfection, laissant entendre que son avenir n'est pas figé. Puis en expliquant qu'il est difficile de dire non au Real Madrid, tout comme il est difficile pour un club de retenir un entraîneur aux envies d'ailleurs. Aujourd'hui, le futur d' Ancelotti apparaît toujours aussi mystérieux, entre une presse espagnole qui n'en finit plus de l'envoyer au Real et une presse française qui n'en est pas si sûre.

FOOTBALL/

## Juventus : une lourde sanction pour Pogba

Lors du match entre la Juventus Turin et Palerme (1-0, 35e journée de Serie A), le milieu Paul Pogba a été expulsé par M. Romeo après avoir craché sur le défenseur Salvatore Aronica. Sans surprise, l'international tricolore a été sanctionné très lourdement. En effet, il a écopé d'une suspension de trois rencontres ce lundi. Conséquence, Paul Pogba ne portera plus le maillot des Bianconeri jusqu'à la fin de la saison étant donné qu'il reste seulement trois matches à disputer contre l'Atalanta Bergame, Cagliari et la Sampdoria Gênes. L'ancien joueur de Manchester United n'aura pas trop de mal à se consoler puisque la Juve a été sacrée officiellement championne d'Italie.

**moov promo**  
**Pour Pâques, je craque sur les packs !**  
 Rendez-vous dans vos agences Moov.

	Alcatel OT 802Y <del>20 000 FCFA</del>		Alcatel OT 606 <del>15 000 FCFA</del>
	Alcatel OT 255 <del>10 000 FCFA</del>		Alcatel OT 208 <del>4 000 FCFA</del>

www.moov.tg Service clients : 777 (gratuit) ou 99997777 (payant) groupe **etisalat**

## REPERES

## L'UFC sûre de remporter les élections démocratiquement

L'Union des Forces de Changement (UFC) de Gilchrist Olympio est prête pour affronter les élections législatives prochaines.

C'est ce que l'un de ses membres, député élu dans la Préfecture de l'Avé a laissé entendre lors d'un entretien. A la question de savoir si l'UFC est prête pour les élections à venir, l'Honorable Habia répond par l'affirmatif. "L'UFC est prête pour les élections à venir", a-t-il laissé entendre. A l'UFC, l'apaisement politique tant souhaité par le président Gilchrist Olympio reste la seule arme. "Pour accéder au pouvoir, il faut participer aux élections et notre leader Gilchrist Olympio l'avait dit déjà : on ne veut pas aller aux élections par les armes, on veut aller aux élections pour les remporter par la voie démocratique", a-t-il dit.

## L'Etat fait pourtant de son mieux

Le monde entier a célébré ce 1er mai 2013 la journée internationale du travail. A cette occasion, le ministre du travail, Yacoubou Hamadou s'est adressé aux travailleurs à la veille de cette journée.

En effet, le 1er mai est une journée pour les travailleurs de présenter leurs doléances à leurs employeurs et de faire le bilan de l'exercice précédent. C'est aussi une occasion pour le gouvernement de faire son propre bilan. Pour le ministre du travail, Yacoubou Hamadou : "sur le plan social, les efforts consentis pour rendre les conditions de vie et de travail de nos concitoyens plus supportables se sont traduits par l'amélioration du cadre législatif et réglementaire dont la dernière étape a été l'adoption et la promulgation de la loi portant statut général de la fonction publique".

Il a poursuivi que "lentement mais sûrement, la situation sanitaire s'améliore progressivement et les résultats en matière de soin de santé sont encourageants avec la mise en œuvre du programme de prévention de maladie épidémique d'envergure". Quant à la création de l'assurance maladie dans la fonction publique, le ministre a déclaré que les prestations de l'Inam connaissent les améliorations notables. "En matière d'emploi le défi est énorme. Pour relever le pari, le gouvernement a mis en place des structures appropriées, des programmes ont été conçus et réalisés notamment, en matière d'insertion et d'appui à l'employabilité des jeunes, en matière de promotion de volontariat national", a-t-il souligné.

## Le "sprint" dans les chancelleries occidentales

Les responsables du Collectif "Sauvons le Togo" (Cst) et de la Coalition Arc-en-ciel (Caec) continuent de faire le bilan de leur tournée européenne.

Les responsables du Cst et de la Caec avaient entamé une tournée européenne en mars 2013. De retour au pays, le Secrétaire du Comité d'action pour le renouveau (Car), Jean Kissi et le président de l'association des victimes de la torture (Asvito) ont été reçus dans l'émission 12.13 de la radio Nana Fm le dimanche 28 avril 2013.

Pour Jean Kissi, "On est allé en Europe parce que le problème togolais est devenu grave. La situation de 2005 est en train de se profiler à l'horizon. Nous avons réussi à démontrer que c'est le régime qui évite le dialogue. A Paris nous avons rencontré le Conseiller-Afrique de François Hollande, nous avons été reçus au Quai Dorsay, à Bruxelles par le Desk Afrique, le Secrétariat des Acp et la commission au développement de l'Union européenne nous ont également reçus". Il a poursuivi que "Nous sommes revenus avec deux révélations : Dans ces officines, nous avons appris que le pouvoir est totalement ouvert et c'est l'opposition qui ne veut pas dialoguer. La deuxième révélation, c'est que le pouvoir a fait croire que le Cst veut le pourrissement de la situation et que la coalition veut aller aux élections malgré n'importe quelle situation". Sur les retombées de la tournée, Jean Kissi a déclaré que "On a eu l'assurance sur la manière dont les élections législatives seront organisées, sur les prérogatives du premier ministre et la composition de la Ceni", avant d'ajouter que "Nous comptons entamer une autre tournée aux Etats-Unis et au Canada pour parler du Togo".

## EDITORIAL

## TOGO : RECENSEMENT ELECTORAL REUSSI

suite de la page 1

électorales pour obtenir des «listes définitives» qui seront réparties pour chaque centre de vote en un certain nombre de Bureaux de vote, selon le nombre d'électeurs.

Trois observations importantes résultent de cette phase du processus électoral :

- Malgré quelques difficultés au démarrage en raison de légères déficiences des kits, les opérations de recensement se sont bien déroulées. On notera que ces difficultés initiales qui ont pu empêcher certains électeurs de

s'inscrire se sont produites dans la région Nord.

Que n'aurait-on pas dit si elles s'étaient produites dans la région Sud ?

- Bien que quelques formations politiques aient refusé de collaborer à la CENI, la population togolaise a participé en masse et avec ardeur au recensement démontrant une grande maturité.

- Ce succès ne doit pas nous endormir. Il faut accélérer le pas pour que les législatives aient lieu dans un délai convenable.

## Rebelle ce soir au Centre culturel Mytro Nunya

Le Centre culturel Mytro Nunya projetera le dessin animé "Rebelle" des studios Pixar et Walt Disney. Sorti l'année dernière aux Etats-Unis et peu après en France, ce dessin animé, pas vraiment dans la tradition des productions Walt Disney a été pendant des semaines la première du box office, au point d'avoir engrangé des recettes de l'ordre de 66,7 millions de dollars.

La projection commence à 18H30 au centre Mytro Nunya pour un tarif presque gratuit. Rebelle est un voyage dans le passé pour relater une vieille histoire sortie des contes écossais. Depuis la nuit des temps, au cœur des terres sauvages et mystérieuses des Highlands d'Ecosse, récits de batailles épiques et légendes mythiques se transmettent de génération en génération. Merida, l'impétueuse fille du roi Fergus et de la reine

Elinor, a un problème... Elle est la seule fille au monde à ne pas vouloir devenir princesse ! Maniant l'arc comme personne, Merida refuse de se plier aux règles de la cour et défie une tradition millénaire sacrée aux yeux de tous et particulièrement de sa mère. Dans sa quête de liberté, Merida va involontairement voir se réaliser un vœu bien malheureux et précipiter le royaume dans le chaos. Sa détermination va lui être cruciale pour déjouer cette terrible malédiction.

Si le public fut enchanté par cette production, la critique est cependant moins enthousiaste. Elle trouve le dessin animé plein de poncifs, même si pour la première fois, l'intrigue se noue autour d'un personnage féminin.

Rendez-vous au public ce soir pour avoir sa propre opinion.



## Dessin animé

## Histoire

## Un retour rêvé et repensé dans les anciennes colonies allemandes

Dr. Benjamin Apegnowou Afanvi présentera le 23 mai prochain au Goethe Institut de Lomé, son livre Rudolf Asmis (1879-1945): Droit colonial et activités scientifiques comme alternatives préventives pour la politique coloniale allemande dans la première moitié du 20ème siècle. C'est tout de même curieux ce retour rêvé dans les anciennes colonies allemandes.

Au milieu de la Deuxième Guerre Mondiale - 1941/1942 - pendant que la terreur des national-socialistes (Nazis) décimait l'Europe et que leurs offensives militaires contre les Alliés sur divers fronts

étaient encore couronnées de succès, et enfin que les colons allemands nourrissaient de vifs espoirs de récupérer leurs colonies perdues quelques années plus tôt (1914/1918) - parurent deux mémoires écrits par Rudolf Asmis: "Erfahrungen meiner kolonialen Wanderjahre" (1941) et "Kalamba Na M'putu" (1942).

Dans ces deux ouvrages Asmis plaide pour un "traitement plus humain" des peuples colonisés pour le bien de la colonisation allemande. Comment mettait-il en pratique son point de vue puisque lui-même était en activité sur le

terrain colonial? Comment, en tant que maître colon, unissait-il sa position de force, indispensable pour une activité coloniale efficace, avec ses sentiments humains? Quelles réponses proposait-il pour la question juridique et judiciaire pour l'amélioration de la politique coloniale allemande au Togo?

La colonisation européenne était une question de concurrence entre les puissances colonisatrices. Quelle était la position de R. Asmis vis-à-vis des colons rivaux français, britanniques et belges, particulièrement de 1918 jusqu'à sa mort en Russie en 1945? Quel

était son rôle dans les plans réalisés par l'Allemagne nazie pour le partage de l'Afrique? Politique coloniale, droit colonial et histoire coloniale de l'Allemagne constituent la thématique centrale de cette étude interdisciplinaire qui s'est proposée d'établir la biographie de R. Asmis en ce qui concerne ses activités coloniales. Cette étude scientifique a été présentée et soutenue par l'auteur comme Thèse de Doctorat le 7 décembre 2011 à l'Université de l'Armée Fédérale (Universität der Bundeswehr) de Munich, en Allemagne.

## Littérature

## L'importance du sommeil dans la vie d'écrivain de Dany Laferrière

Quelle place occupe le sommeil dans la vie de l'écrivain ? C'est à cette question que tente de répondre Dany Laferrière, à l'occasion des rencontres québécoises qui se déroulent du 1er au 8 mai 2013 en Haïti.

Cette thématique du sommeil revient dans le «Journal d'un écrivain en pyjama», œuvre de Laferrière publiée en 2013 aux éditions Mémoire d'encrier. Dans ce roman, inspiré de son expérience d'écrivain et de lecteur, l'auteur raconte une histoire en 202 chroniques, qui s'adressent à un jeune écrivain. Cette œuvre nouvelle incite à s'arrêter pour observer la vie, à saisir le moment présent et à ralentir la course du monde.

«Je me réveillais à trois heures du matin et je me suis dit que ce n'est pas possible d'être... en état de suffocation. J'ai voulu utiliser ce temps pour lire et écrire. Donc, j'ai commencé à écrire et j'ai remarqué que ce temps, entre 3 heures et sept heures du matin, est le meilleur qui soit», avance Laferrière pour expliquer d'où est venue l'idée de son ouvrage.



Dans cet intervalle, la qualité du silence est exceptionnelle : non seulement les gens de la maison sont endormis, mais la ville même est au repos, explique-t-il lors d'un point de presse auquel a assisté l'agence en ligne AlterPresse.

«Ceci donne une force de concentration formidable à l'écrivain», affirme-t-il, avouant souffrir d'insomnie. «Une société, qui ne dort pas, est une société qui produit beaucoup mais peut-être mal, qui (peut-être) prend une mauvaise direction», souligne Laferrière.

«L'homme qui dort construit l'univers», soutient Laferrière qui n'aimerait pas «vivre, tout le temps, dans un monde créé par des gens

aux yeux rougis par la fatigue».

«J'aimerais bien savoir quel type de société d'architecture, d'environnement serait une société si elle était construite par des gens bien reposés», s'interroge-t-il.

Quand on ne veut pas dormir, il

faut combler le vide, conseille Laferrière, qui pense que, dans la vie, «il n'y a pas cette partie fondamentale, entre actions et réactions, qui s'appelle le silence».

«Le silence est au cœur même de la création», avance l'écrivain.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLAG.

## Economie

## Ces pièces de monnaie qui posent problème

**Etonam Sossou**

Méfiant, les populations le sont vis-à-vis des pièces de monnaie suspectes. Un peu partout le détenteur s'assure en premier lieu que les pièces qui

lui sont remises n'ont pas perdu leur éclat d'antan. C'est-à-dire qu'il vérifie que les écritures qui sont gravées sont toujours lisibles. Si ce n'est pas le cas, alors il la refuse aussitôt et il n'y a aucun moyen évident de la

contraindre à changer d'avis. A moins que la personne à qui appartenait la pièce ne daigne la changer. Chose qui arrive presque dans 100% des cas.

Le phénomène a pris une ampleur telle ces dernières

années qu'il n'a plus rien de banal. Il concerne désormais toute la gamme des pièces de monnaie : 25FCFA, 50FCFA, 100FCFA, 200fcfa et 500FCFA.

*Les pièces de 250FCFA plus suspectes que les autres ?*

C'est surtout les pièces de 250FCFA qui sont les plus problématiques à l'heure actuelle. Car même en bon état elles sont refusées. A tel point que désormais tout le monde s'en méfie. Certains commerçants ou vendeurs ambulants se permettant même de douter ouvertement de leur valeur marchande.

Dans les boutiques, dans le taxi, dans la petite restauration, les aires de stationnement, dans les marchés, dans le petit commerce de détail et autres lieux publics, chacun reste sur ses gardes. B. lui, l'aura appris

à ses dépens, lorsque dit-il, la vendeuse de glaces alimentaires lui a gentiment mais fermement fait comprendre qu'elle ne pouvait pas accepter ses deux pièces de 25FCFA à l'éclat douteux selon elle. Un autre témoigne encore qu'il a dû se résoudre à jeter ses deux pièces de 100 FCFA qui lui ont été discrètement remises par un inconnu, au détour d'un achat.

Le problème c'est qu'il ne parvenait plus depuis lors à remettre les pièces litigieuses dans le circuit. Encore moins à identifier avec précision la personne à qui elles appartenaient, afin de les restituer éventuellement.

*Perversion des échanges économiques et financiers*

Dans un environnement où les transactions physiques sont toujours d'actualité, du fait de la

faiblesse du taux de bancarisation, les échanges deviennent assez problématiques face à une telle situation. Surtout que la situation décrite ci-dessus concerne en grande partie le secteur informel et le commerce de détail ainsi que les usages domestiques, où l'on retrouve en moyenne 80% de la population.

Autant dire alors que le problème pénalise en réalité une grande partie des acteurs économiques. En plus du fait qu'il constitue une atteinte au principe de la libre circulation de la monnaie qui est, faut-il le souligner, un élément de souveraineté.

Malheureusement cet aspect des choses n'est pas bien compris par la population. Et même qu'il est très souvent traité de manière secondaire.

## Mode

## La crête dans les rues

*La Crête, cette coiffure extravagante qui rappelle le roi de la basse cour, a pris de l'ampleur au sein de la jeunesse togolaise ces derniers temps.*

Difficile de rencontrer un jeune dans les rues de Lomé sans sa « crête ». Si la coiffure diffère selon les individus, le modèle lui, reste le même. Les côtés de la tête toujours rasés ou lissés, le reste des cheveux gardant une taille généralement longue ou moyenne, se dressent ensuite sur le milieu de la tête en partant du front jusqu'à la nuque.

Cette coiffure vulgarisée au Royaume Uni dans les années 1970 par le mouvement punk et qui a refait surface notamment à travers la star anglaise du ballon rond David Beckham, fascine de plus en plus dans les villes togolaises ces deux dernières années. Jeunes et moins jeunes, hommes et femmes, personne n'y est indifférent. Un tour dans les lieux de beauté permet de s'en convaincre. Chez Azéa et Tambo, tous deux coiffeurs, le look fait le buzz. Sur cinq clients qui sollicitent une coiffure, trois optent pour la crête, nous confient-ils.

*Conflits familiaux*

Les adeptes de cette coiffure osée qui doivent déboursier entre 1000Fcfca et 3000Fcfca pour les hommes et 2000 Fcfa 3000Fcfca pour les femmes afin d'arborer ce



look, donnent des explications variées à leur attachement. Si pour certains, il s'agit juste de suivre la mode, d'autres s'en servent pour se créer une image particulière et être un peu excentrique. Quelques uns encore veulent ressembler à leurs idoles. C'est le cas de Diane. La danseuse affirme se faire cette coiffure pour s'identifier aux artistes américains ou encore aux rockeurs.

Qualifiée de look de voyou et de coiffure non conventionnelle, la « crête » est peu appréciée par

de nombreux parents. « Je n'admettrais pas que mon enfant porte cette coiffure, ce n'est pas responsable » déclare Jean Baptiste, venu personnellement faire coiffer son fils, pour éviter toute mauvaise surprise.

Des divergences souvent sources de conflits dans les familles. Luc âgé de 16 ans seulement qui arbore aujourd'hui fièrement sa crête, raconte avoir affronté pendant plusieurs semaines ses parents avant de prendre le dessus.

## Le 07 mai

## Journée mondiale des orphelins du sida

Chaque année, 3,6 millions d'enfants dans le monde deviennent orphelins à cause du sida. A l'occasion de la Journée Mondiale des Orphelins du Sida le 7 il y a lieu de remarquer qu'aujourd'hui 13,2 millions de jeunes sont orphelins du sida. 95

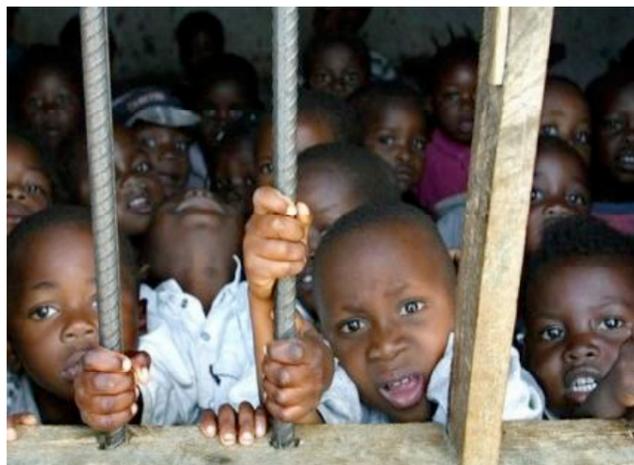
ou leurs deux parents à cause du sida. Ces enfants sont stigmatisés par leurs communautés : beaucoup ne peuvent aller à l'école car ils doivent s'occuper d'un parent malade ou gagner de l'argent pour le foyer. S'ils ne sont pas pris

maltraitance, les abus, l'exploitation économique et sexuelle, l'enrôlement dans des trafics et à une contamination précoce par le VIH/SIDA.

Les enfants qui grandissent dans les zones touchées par le sida sont plus susceptibles de souffrir d'un manque d'accès à l'eau potable, à des aliments nutritifs, à l'éducation, aux soins médicaux, et autres services apportant stabilité et sécurité.

**Des enfants vulnérables exposés au risque de contamination avant même leur naissance**

Sans un traitement approprié, les mères séropositives ont une chance sur trois d'infecter leur bébé avant, pendant et après la naissance. Des actions sont possibles pour ramener ce taux à moins de 5% : assistance lors de l'accouchement, proximité des hôpitaux, mise en place de système transport, accès aux services de dépistage.



% d'entre eux vivent en Afrique.

**Double peine pour les enfants orphelins du sida**

Les enfants orphelins du sida sont des enfants qui ont perdu un

en charge par un adulte, ils se retrouvent souvent dans des bandes d'enfants des rues, exposés à la déscolarisation, la malnutrition, l'exclusion sociale, la

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°227 DE LOTO KADOO DU 26 AVRIL 2013

Le Tirage de Loto Kadoo de ce vendredi 03 Mai 2013 porte le N° 228.

Trois villes se sont illustrées lors du tirage précédent par des gains, il s'agit de DAPAONG, KPALIME et LOME.

A KPALIME, c'est un lot de 500.000F CFA qui a été enregistré par l'opérateur 4017.

Le point de vente 1116, basé à DAPAONG a fait le bonheur d'un parieur qui a remporté la fabuleuse somme de 5.000.000F CFA.

A LOME, ce sont un gros lot de 1.250.000F CFA et un maxi gros lot de 8.250.000F CFA qui ont répertoriés auprès des opérateurs 8222 et 7003.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!**

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°228 de Loto Kadoo du Vendredi 03 Mai 2013

Numéro de base

40

10

11

14

12

Numéros de bonus

59

66

## LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 638 de Lotto Diamant du lundi 06 Avril 2013

Numéro de base

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*